



Question 11/1: Facteurs propices à la création d'un climat favorable à l'investissement

COMMISSION D'ÉTUDES 1

ORIGINE: CO-RAPPORTEUR POUR LA QUESTION 11/1

TITRE: RAPPORT SUR LA RÉUNION DU GROUPE DU RAPPORTEUR POUR LA QUESTION 11/1

Le Groupe du Rapporteur pour la Question 11/1 a tenu sa première réunion le 2 septembre 1999. La réunion a été déclarée ouverte par M. Gabrielli, Président de la Commission d'études 1. Il a transmis les excuses du Rapporteur, M. Emmanuel Forestier, qui ne pouvait pas assister à la réunion. M. Luiz Felipe Abreu (ANATEL, Brésil) a présidé la réunion à sa place.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

M. Abreu a présenté l'ordre du jour qui a été adopté. Il a ensuite invité le délégué de la France à présenter son document (Document 1/065). Le délégué du Mali ayant demandé des éclaircissements supplémentaires, le délégué de la France a répondu que l'auteur du document serait présent la semaine suivante et pourrait apporter les explications voulues. Le délégué de la Syrie a fait observer qu'il devait être tenu compte dans les travaux du BDT de toutes sortes de partenariats, ainsi qu'il avait été envisagé lors du dernier cycle de réunions des Commissions d'études et conformément à l'accord de principe auquel on était parvenu à La Valette. Le délégué du Mali a fait remarquer à propos de la participation du secteur privé que les compagnies privées devaient adopter une attitude équitable et ouverte et être à l'écoute des pays en développement. Des expressions telles que l'accès et le service universels n'ont pas toujours la même signification pour tout le monde et les critères de rentabilité des investissements et d'efficacité n'ont pas toujours la même valeur pour un pays en développement et pour un investisseur extérieur. En outre, l'orateur relève que le concept de rentabilité ne concerne pas que les aspects financiers.

Le Secrétariat a ensuite présenté le projet de rapport et le projet de structure (Documents 1/071 et 1/089). Il a été noté que le Rapporteur, M. Forestier, encourage les auteurs à soumettre des contributions concernant ces deux documents par moyens électroniques ou par écrit. Les participants à la réunion ont proposé de reformuler plusieurs phrases. Le délégué de la Syrie a fait remarquer que le rapport devait tenir

Point de contact: Mr. Luiz Felipe Abreu, ANATEL, Brésil

Tél: +55 61 3122218/Fax: +55 61 3122650/e-mail: felippe@anatel.gov.br

compte de la conclusion à laquelle on était parvenu au cours du dernier cycle, à savoir qu'il convient d'encourager en premier lieu le secteur privé local à investir. Les représentants de Thomson-CSF et de la Syrie ont demandé que toutes les sources de financement soient analysées et qu'il en soit rendu compte.

M. Abreu a ensuite présenté les publications du BDT (Document 1/088) concernant le partenariat et le financement et a annoncé la publication de la 4ème édition des Institutions financières en soulignant qu'il serait utile de publier le rapport.

Le délégué du Brésil a présenté son Document (1/087) et a fait remarquer qu'il s'agissait d'un document pour suite à donner plutôt que pour information. Il a déclaré que le modèle/cas de pépinière d'entreprises présenté était une solution à la question du financement. Les participants à la réunion ont demandé qu'il en soit tenu directement compte dans le rapport sur la Question.

Enfin, une contribution tardive de l'ACDI (Canada) devait être envoyée directement au Rapporteur.

TRAVAUX FUTURS

Le Rapporteur a demandé au Groupe de continuer à fournir des contributions; un projet de rapport sera distribué en octobre 1999. Il est prévu de tenir une réunion à la fin de l'année 1999 ou au début de l'année 2000.
